

D.C.I

Programme de formation

7 heures



AXELERANCE
FORMATION & CONSEIL

Public :

Les courtiers en financement (niveau 1,2 et 3), les mandataires et les salariés.

Prérequis :

Comprendre la Langue Française et connaître les bases de l'informatique ; être courtier ou mandataire en financement ou salarié d'un cabinet de courtage, avoir une connexion internet et un bon débit

Objectifs :

1. Intégrer les nouveautés réglementaires et impactantes pour le métier de courtier en financement.
2. Gagner en conformité dans l'exercice de mon métier au quotidien et respecter les exigences réglementaires.
3. Consolider les acquis en matière de distribution du crédit.



Programme

Module 1 : Contexte et environnement 2026 : comprendre le marché avant d'agir

- Revue de presse : actualités et fait marquants
 - Prospective économique 2026
 - Actualités financement et taux – approche macro
 - Le nouveau statut fiscal du bailleur privé : le dispositif JeanBrun
-

Module 2 : Cadre réglementaire & conformité de l'intermédiaire

- C'est quoi être conforme en 2026 ,
 - Dernières actualités de la déontologie
 - Le mandat de conseil
 - Point RGPD
 - Point LCB -FT (sanctions, marché du blanchiment)
 - Digitalisation & conformité numérique
-

Module 3 : Mécanique du crédit immobilier (le cœur métier)

- L'économie du crédit immobilier : fonctionnement, financement d'une opération, obligations banque, taux, refinancement, risques, cadre réglementaire
 - Normes HCSF : qui peut encore emprunter
 - Actualité de l'assurance emprunteur
-

Module 4 : Fiscalité & environnement législatif du particulier

- Loi de finances 2026
 - Fiscalité : les revenus catégoriels
 - Panorama de l'épargne
 - Panorama de la donation
-

Module 5 : Ecosystème immobilier & montages patrimoniaux

- Les formes de détention immo (SCI, démembrement...)
 - Les baux : habitation, commercial, pro, précaire, meublé ...
 - Décret tertiaire (commerce et bureaux)
 - Financement de la rénovation énergétique (MaPrimeRénov, éco – PTZ, DPE...)
-

Module 6 : Pratique opérationnelle de l'intermédiaire

- Posture de l'intermédiaire dans la distribution
- Lecture d'un contrat de réservation & déblocage des fonds

Quiz final



Modalités spécifiques de la formation en e-learning asynchrone

Compétences et qualifications chargées d'accompagner les stagiaires :

Responsable pédagogique de la formation dispensée : Mme Stéphanie VIEL, cheffe de projet formation et coordinatrice pédagogique.

Modalités techniques d'accompagnement ou d'assistance (périodes et lieux de regroupement ou moyens permettant de contacter les personnes en charge de l'assistance) :

Assistance technique : par mail hotline@axelerance.fr. Une réponse vous est donnée par téléphone ou par mail dans les plus brefs délais. Ainsi, lors de votre demande, merci de bien vouloir indiquer un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre.

Accompagnement pédagogique : par mail hotline@axelerance.fr. La demande est transmise au formateur expert. Réponse par mail dans les plus brefs délais. Si la réponse ne peut être apportée par mail (car trop technique par exemple...), le formateur appellera pour donner de plus amples explications. Ainsi, lors de la demande, merci de bien vouloir indiquer un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre.

Méthodologie (à distance) :

Vous pouvez télécharger certaines parties des modules en format PDF, pour une lecture adaptée aux liseuses et tablettes.

Les vidéos des modules durent en moyenne de 3-4 minutes.

Ces modules sont composés de quiz corrigés automatiquement,

Moyens pédagogiques : Tous nos modules sont disponibles directement sur la plateforme Lms QWEED AXELERANCE 24/7, sur tous supports (PC, MAC, tablette, mobile).

Privilégier les navigateurs GOOGLE CHROME ou MICROSOFT EDGE.

Délais d'intervention des personnes en charge de l'assistance :

Dans les jours et heures d'ouverture de notre bureau : du lundi au vendredi de 09h à 12h30 et de 14h à 18h00

Assistance technique : au plus tard dans la ½ journée suivant la demande

Accompagnement pédagogique : au plus tard sous 24 à 48 heures maxi (en fonction de la disponibilité du formateur expert dans le domaine. Si la réponse est courte, le formateur rédige une réponse écrite par mail, si la réponse demande explication, le formateur échange par téléphone ou visio avec le stagiaire)

Description des justificatifs permettant d'attester de la réalisation des travaux exigés :

Un état de connexion sera édité et signé par le stagiaire et AXELERANCE, détaillant le temps passé sur les différents modules, les dates de connexion, et modules suivis.

Informations et données relatives au suivi de l'action, à l'accompagnement et à l'assistance :

En cas de retard de connexion, le stagiaire recevra des mails de rappel de connexion.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Formation en partie sonorisée et sous-titrée : accessible aux personnes malentendantes.

Pour tout besoin spécifique (d'adaptation, d'aménagement de la formation), contactez Stéphanie VIEL, notre référente Handicap par mail : s.viel@axelerance.fr ou 06-13-54-41-85